

Image not found or type unknown



Paieement d'école superieure

Par **daan_vdv**, le **17/03/2008** à **22:02**

Bonjour,

Je paie son école supérieure au fils de mon ex-femme. Celui-ci est majeur. Connaissez-vous un moyen de déduire quelque chose aux impôts en le déclarant sous forme de don ou autre ?

MErci d'avance !

Slts
Daan.